

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 MARS 2024**

\*\*\*\*\*

**Compte de Gestion 2023 : Adopté à l'unanimité**

	<b>Fonctionnement :</b>			<b>Investissement :</b>	
	Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé
Dépenses :	122 964,00 €	67 093,35 €	Dépenses :	66 580,45 €	41 515,74 €
Recettes :	122 964,00 €	67 534,48 €	Recettes :	66 580,45 €	17 281,19 €
<b>Soit un excédent de fonctionnement de 441,13 €</b>			<b>Soit un déficit d'investissement de 24 234,55 €</b>		

**Compte Administratif 2023 : Adopté à l'unanimité**

<b>Fonctionnement :</b>		<b>Investissement :</b>	
Dépenses :	67 093,35 €	Dépenses :	41 515,74 €
Recettes :	127 808,25 €	Recettes :	66 604,62 €
<b>Soit un excédent de fonctionnement de 60 714,90 €</b>		<b>Soit un excédent d'investissement de 25 088,88 €</b>	

**Affectation des résultats 2023 : Adopté à l'unanimité**

Excédent de fonctionnement 2023 :	441,13 €
Excédent reporté 2022 :	60 273,77 €
<b>Soit un excédent cumulé de :</b>	<b>60 714,90 €</b>

Déficit d'investissement 2023 :	- 24 234,55 €
Excédent reporté 2022 :	49 323,43 €
<b>Soit un excédent d'investissement de :</b>	<b>25 088,88 €</b>

**Taux des Taxes 2024 : Votés à l'unanimité**

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2024, à savoir :

Taxe foncière sur le bâti : 8,16 % + 25,36 % (part Départementale) = 33,52 %

Taxe foncière sur le non bâti : 12,64 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 5,60 %

**Subventions 2024** : *Votées à l'unanimité par le Conseil Municipal.*

ADMR Offranville :	50 €
Prévention routière :	50 €
Ligue contre le cancer :	50 €
Croix Rouge :	50 €
Ass Scléroses en plaques :	50 €
Arche d'Ecorchebeuf :	50 €
Téléthon :	150 €
GPS des DYS :	50 €
Les Fines Lames de Dieppe :	50 €
Association des jeunes diabétiques de Normandie :	50 €

**Participations diverses** : *Votées à l'unanimité par le Conseil Municipal.*

- . Bons scolaires (collégiens et lycéens) : 30 €
- . Centres de loisirs : 80 € par an et par enfant
- . Colis de Noël : 30 € pour une personne - 45 € pour un couple. A compter de cette année, le colis sera distribué aux personnes de plus de 65 ans.
- . Carte cadeau de Noël : 20 € pour les enfants présents lors du goûter intergénérationnel.

**Budget primitif 2024** : *Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.*

<b><u>Fonctionnement</u></b> :	
Dépenses :	127 462,90 €
Recettes :	66 748,00 €
Résultat de fonctionnement 2023 reporté :	60 714,90 €
TOTAL :	127 462,90 €
<b><u>Investissement</u></b> :	
Dépenses :	35 666,88 €
Recettes :	10 578,00 €
Résultat d'investissement 2023 reporté :	25 088,88 €
TOTAL :	35 666,88 €

**Informations et questions diverses** :

Fibre à Gennetuit : les fourreaux et câbles sont passés.

Le Département a effectué des travaux de reprise des caniveaux rue de Koli, le même problème se pose à Gennetuit.

Samedi 8 juin : Après-midi sportive, réunion d'organisation le mercredi 10 avril à 18 heures.

Dimanche 9 juin : Elections Européennes

Dimanche 15 septembre : Repas partagé